



Nouvelle-Aquitaine

Mesdames, Messieurs les Promoteurs
via la FPI-NA

Le 24 juin 2020

Mesdames, Messieurs les Promoteurs,

Après deux mois de confinement, et quelques semaines d'une reprise dégradée des activités de la filière bâtiment, il semble que le rythme des chantiers reprenne son cours à peu près normal.

Mais comme vous, les architectes restent inquiets pour les mois à venir.

Comme vous le savez, les études d'aujourd'hui sont les chantiers de demain. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons attirer votre attention sur quelques points :

- La rémunération des études

Le maintien des trésoreries de toute la filière est une des conditions de la santé économique des agences d'architecture, comme des autres acteurs du bâtiment. Dans le respect de la liberté contractuelle, nous attirons votre attention sur la nécessité de régler les notes d'honoraires dans les meilleurs délais et, si possible, à la remise des prestations architecturales correspondantes ou, en tout cas, avec des délais de validation les plus réduits possibles.

- La rémunération de la direction des travaux

Certains contrats de maîtrise d'œuvre prévoient la rémunération de la phase chantier à l'avancement des travaux. Dans la limite du possible, compte tenu de l'allongement de la durée des chantiers suite au confinement, nous sollicitons que les échéanciers de paiements soient revus pour tenir compte des nouveaux plannings de travaux, en favorisant un paiement mensuel des honoraires d'architecte.

Nous n'ignorons pas les difficultés que vous rencontrez vous-mêmes en lien avec la crise sanitaire et économique que nous traversons, nous vous remercions d'autant plus de l'attention que vous porterez à notre démarche.

Restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs les Promoteurs, l'expression de nos salutations les meilleures.

Pour le Conseil de l'Ordre
La Présidente
VIRGINIE GRAVIÈRE

Toute correspondance postale ou électronique doit être envoyée au siège :

308 avenue Thiers |
33100 Bordeaux |

t. + 33 (0)5 56 48 05 30 |
www.architectes.org
ordre.na@architectes.org

Pôle de Limoges :
75 boulevard Gambetta |
87000 Limoges |

Pôle de Poitiers :
1 rue de la Tranchée |
86000 Poitiers |

Pôle de Pau :
3 Place de la Monnaie |
64000 Pau |

